

DUMANDA A BOCCA

DEPOSEE PAR : FA POPULU INSEME

OBJET : Création d'un Marché d'Intérêt Territorial en Corse

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse,

Monsieur le Président de l'ODARC,

Depuis le début de l'année 2024, l'ODARC a mené une étude de faisabilité pour la création d'un marché d'intérêt territorial (MIT) en Corse, avec le soutien technique du bureau d'études spécialisé « Soliance Alimentaire ».

Un Marché d'Intérêt Territorial est un dispositif structurant la production, la distribution et la consommation alimentaires à l'échelle locale. Son objectif est de favoriser les circuits courts, valoriser les produits locaux, et renforcer l'autonomie alimentaire en soutenant les acteurs locaux engagés dans une démarche durable et responsable.

Ce type de marché agit comme un réseau coordonné entre différents acteurs (agriculteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, etc.), facilitant la rencontre de l'offre et de la demande. La mise en place d'un MIT en Corse permettrait de dynamiser l'économie insulaire et de faciliter les échanges entre producteurs et acheteurs (grossistes, distributeurs ou encore restauration collective et privée) en intégrant les initiatives existantes et ainsi structurer un réseau et un maillage territorial cohérent.

La création d'un tel dispositif en Corse, dans un format à la fois physique et virtuel, offrirait donc une solution globale pour soutenir le développement économique, social et écologique insulaire, en s'appuyant sur nos ressources et en répondant aux enjeux de durabilité et de résilience.

En juillet dernier, une présentation de l'étude a été organisée devant des professionnels à u Viscuvatu, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse, Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse, Monsieur le Président de l'ODARC pourriez-vous faire état des grandes lignes de cette étude devant notre Assemblée ? Pourriez-vous également nous faire part de la façon dont les acteurs concernés ont accueilli ces données ? Enfin, pourriez- vous nous préciser quelles sont les étapes à venir en vue du projet de

création du futur Marché d'Intérêt Territorial ?

Vi ringraziau.

REPOSE DE DOMINIQUE LIVRELLI

Objet : **Création d'un Marché d'Intérêt Territorial en Corse**

A ringrazià vi Madama
Presidente. Madame la
Conseillère,

La démarche de créer un Marché d'intérêt National en Corse a été initiée par l'ODARC en 2020 suite à la crise engendrée par le Covid. En effet, au regard des nombreux défis que cette crise a soulevés, notamment en matière d'approvisionnement des denrées alimentaires, d'écoulement des produits locaux et de changement des modes de consommation, une cellule de réflexion avait été créée au sein de l'Office, intégrant des membres du Conseil d'Administration de l'ancienne majorité territoriale. L'opportunité de créer un MIN en Corse est vite apparue comme un projet potentiellement structurant et ayant vocation à répondre à des enjeux importants pour la Corse. C'était d'ailleurs un des éléments mis en avant dans le rapport d'activité de l'ODARC cette année-là.

En effet, la résilience du système alimentaire corse est un enjeu majeur. Aujourd'hui, notre agriculture est fortement tournée vers le marché lucratif et saisonnier de la consommation touristique estivale. Cette orientation a contribué à une faible autonomie de notre système alimentaire avec environ 4% des besoins couverts par la production locale. On constate également des prix de 14% en moyenne plus élevés que sur le continent. De plus, on relève un taux de croissance de la population d'environ 1% par an et des coûts liés à l'insularité qui sont estimés à plus de 11% par an du chiffre d'affaires de 328M€ dans le secteur du commerce de gros et de détail. Enfin, 43% des exploitations corses font de la transformation fermière et 8 exploitations sur 10 commercialisent en circuits courts.

Face à ce constat, reconquérir le marché intérieur en incitant et facilitant une orientation nourricière répondant aux besoins de la population locale est un objectif majeur auquel ce projet de MIT peut répondre en partie. En effet, en parallèle, il s'agit de l'articuler avec notre politique ambitieuse de développement d'une agriculture productive notamment dans les filières fruits et légumes, viande et lait qui se traduit, par exemple, par des taux d'intervention bonifiés pour ces secteurs allant jusqu'à 80% dans le PSN Corse pour les petites exploitations maraîchères, des aides à l'implantation de cultures

protéiques et par une augmentation de l'aide couplée ovine-caprine du 1er pilier de la PAC.

Des sources de financement pour mener cette étude ont été recherchées dans le cadre des crédits de relance de l'Etat, sans succès...

Mais ce projet a finalement pu avancer avec le recrutement d'un agent en CDD au sein de l'Office en 2023 afin de piloter une étude d'opportunité et de faisabilité, financée sur les crédits de fonctionnement de l'ODARC et conduite en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse.

Cette étude est aujourd'hui terminée. Elle comprenait trois phases : une phase de diagnostic et de concertation des acteurs potentiels, une phase de calibrage technique et de réflexion sur les spécificités d'un Marché d'Intérêt Territorial Corse afin de répondre aux enjeux identifiés et une dernière phase de projections juridique et économique.

La première phase a fait apparaître des niveaux d'engagements différents selon les types d'acteur. Les producteurs et les transformateurs ont été rapidement des alliés de ce projet, reconnaissants son intérêt et les opportunités qu'il pourrait leur apporter. Les GMS se sont montrées hésitantes mais ont néanmoins reconnu qu'un tel outil pourrait répondre à une demande des consommateurs et faciliterait l'approvisionnement en local dès lors que les prix permettraient une certaine compétitivité avec les marchandises importées. Enfin, les transporteurs et les grossistes ont très peu répondu aux sollicitations ou se sont montrés plutôt opposés au projet.

La deuxième phase a permis de définir les contours du MIT Corse autour de quatre axes : un carreau physique des producteurs combiné à un carreau virtuel, un marché d'anticipation permettant une meilleure planification des productions agricoles en phase avec les besoins des transformateurs et des distributeurs, une organisation mutualisée pour répondre aux besoins de la restauration collective et chercher des opportunités à l'export et enfin, une marque MIT basée sur un cahier des charges assurant la traçabilité des produits corses transitant sur le site.

La troisième phase s'est attachée à calibrer le projet en partant du principe d'une construction progressive et réaliste mais avec la perspective d'un développement physique plus ambitieux à moyen terme.

Début novembre, une rencontre avec le Président de la Semmaris, gestionnaire du MIN de Rungis, Monsieur Stéphane Layani a engagé nos travaux vers une nouvelle étape. En effet, la Semmaris s'est proposé d'analyser ce projet au regard de son expertise et de son expérience en la matière. Cet intérêt apporté à la création d'un MIT en Corse nous conforte dans la nécessité de poursuivre son développement. Ainsi, dès le retour de la Semmaris, l'ODARC conduira les compléments d'études nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

En conclusion, ce projet de MIT a, d'ores et déjà, réussi à créer un fort engouement et une importante mobilisation des acteurs locaux. Des défis restent bien évidemment à relever pour rendre ce projet le plus concret possible mais l'accompagnement de la Semmaris est un signal très positif voire encourageant. Enfin, ce projet doit trouver un écho dans notre politique de développement des installations agricoles, de stimulation de la production, de mobilisation du foncier et d'orientation de la production vers la fonction nourricière de notre agriculture.

A ringrazià vi.